

## CAISSE D'EPARGNE. Financement dans le droit Pfil

**L'Écureuil est prêteur. Cette année encore, il a fait dons de ses noisettes aux plates-formes d'initiatives locales de la Côte d'Azur (Pfil).**

Ces aides s'élèvent à 85 K€, «investis dans du concret», comme se plaît à le répéter Jean-François Albertini, le responsable du marché des professionnels. L'investissement est une valeur qui a du poids. Une implication réelle dans la vie de ces plates-formes qui, de Menton au Var, soutiennent la création ou la reprise d'entreprise. Et comme le souligne Jean-François Albertini, «ce n'est pas simplement remettre un chèque, c'est un vrai partenariat». Lequel se décline par la participation aux comités d'agrément, au tutorat - la deuxième étape après le financement accordé - et même par la présence au sein du conseil d'administration. «La banque a une démarche proactive. Les plates-formes ont besoin de présence, nous initiions une démarche de conquête». Car comme tient à le rappeler Jean-François Albertini, «la Caisse d'Épargne Côte d'Azur se veut un acteur majeur sur le marché des professionnels en tant que banque de proximité». Et pour être en pre-



*Eliane Minot, vice-présidente de l'IASA, Jean-François Albertini, responsable marché des professionnels Caisse d'Épargne Côte d'Azur et Elvire Barral, coordinatrice IASA*

mière ligne, l'Écureuil dispose de moyens : 156 agences réparties sur les deux départements - Alpes-Maritimes et Var -, animées par 78 conseillers de clientèle. Résultat : 10 % des crédits pro sont détenus

par l'établissement bancaire. Un état de fait qui serait presque inscrit dans les gènes puisque le groupe a dit haut et fort son engagement en faveur du soutien à l'économie. Ce que Jean-François Albertini dit autrement : «Si

on veut soutenir le développement, il faut soutenir la création et la reprise d'entreprise. Car les conséquences directes sont de la croissance et de l'emploi». Les cinq plates-formes de la Côte d'Azur que sont l'Aderf, Côte d'Azur Initiative (anciennement Fier Entreprendre), l'IASA, le CPE, et Var Initiative ont donc été globalement dotées de 85 000 euros, injectés sous forme d'aides au fonctionnement. A cela s'ajoute le soutien également à la boutique de gestion Acec. Et on rappellera la délégation d'accord de garantie obtenue d'Oséo, il y a un an, pour tout dossier de création ou de transmission. Mais point de satisfecit béat du côté du responsable du marché des professionnels. «Nous devons davantage systématiser la recommandation des plates-formes aux porteurs de projets qui viennent nous voir. Notre ambition est vraiment d'être la banque de référence en matière de création mais tout en affichant les valeurs d'une banque coopérative d'abord au service du client et des sociétaires». LB